



Distribution: Général

E/ECA/

10 Janvier 2008

**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Original: **Anglais**

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique I)

Addis-Abeba, Ethiopie

20– 24 Janvier 2008

**Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion du
Comité de l'information pour le développement (CODI-V)**

I. Introduction

1. La cinquième et dernière réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI) s'est tenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 29 avril au 4 Mai 2007. La préséance de CODI consacrée au conseil consultatif sur la statistique en Afrique (ABSA), a eu lieu le 30 avril 2007, et l'après CODI consacrée au renforcement des capacités statistiques, co-organisée avec le Centre de formation statistique et de recherche économique et sociale pour les pays islamiques (SESRTCIC), a eu lieu le 4 Mai 2007. La réunion a examiné et pris des mesures sur les questions suivantes:
 - a) Suite donnée aux recommandations de CODI-IV;
 - b) Documents parlementaires: (i) Rapport sur la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR), (ii) Rapport sur la mise en œuvre du Système des comptes nationaux 1993 ;
 - c) Mandat du nouvel organe subsidiaire chargé du sous-programme statistique de la CEA (Sous-programme 9): la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom Afrique) ;
 - d) Rapport sur les activités: (i) les activités statistiques au cours de la période 2006-2007 et le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2008-2009, (ii) Premiers résultats du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) (iii) Résolutions Sur les statistiques de la Conférence des ministres des finances, du plan et du développement économique de 2007;
 - e) Questions émergentes: (i) Le système statistique africain et la Charte africaine pour la statistique, (ii) le Symposium africain sur le développement de la statistique, (iii) Le thème de la Journée africaine de la statistique 2007.
2. Le Sous-comité de CODI-V sur les statistiques a demandé au Secrétariat de la CEA d'entreprendre un certain nombre d'activités concernant: (a) les activités statistiques à la CEA (b) La Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique), (c) la coordination des activités statistiques en Afrique, (d) Comptes nationaux et PCI-Afrique, (e) la série 2010 des recensements de la population et de l'habitat, (f) Célébration de la Journée africaine de la statistique, (g) La Charte africaine de la statistique, et (h) la formation statistique.
3. Le présent document rend compte de l'exécution de ces recommandations dans les huit (8) derniers mois, les contraintes rencontrées et certaines mesures correctives pour améliorer leur mise en oeuvre. Il est structuré comme suit: les points de recommandations sont rappelés et sont suivis par les activités entreprises pour leur mise en œuvre.

II. Les activités statistiques à la CEA

4. Sur ce point, le Sous-comité:

Rec.1) Tout en se félicitant du rétablissement de la division de la statistique de la CEA, le Centre africain pour la statistique (CAS), appelle à la mise à disposition du Centre des ressources humaines et financières suffisantes pour lui permettre d'exécuter son programme, conformément à son plan stratégique de travail.

Rec.2) Approuve le programme statistique de travail 2008-2009 de la CEA et invite les organisations régionales, sous-régionales et les partenaires de développement à collaborer avec la CEA dans sa mise en œuvre.

Rec.3) Invite les pays africains à collaborer avec la CEA dans la mise en œuvre du programme de travail de la CEA, avec un accent particulier sur la coopération Sud-Sud et la fourniture en temps opportun des données et des rapports des pays à la CEA.

Activités entreprises:

5. En terme de ressources humaines, la direction de la CEA devrait fournir au Centre africain pour la statistique deux postes de conseillers régionaux sur les recensements et l'organisation statistique. Différents partenaires au développement se sont engagés à fournir au Centre des conseillers dans le développement des capacités statistiques, les enquêtes auprès des ménages et le plaidoyer pour la statistique.

6. La direction de la CEA s'est engagée à fournir au Centre des ressources financières suffisantes, à la fois sur budgets ordinaires et hors budgets ordinaires, pour mettre en œuvre son programme de travail 2008-2009.

III. Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique)

7. Sur ce point, le Sous-comité

Rec.4) Approuve le mandat de l'organe subsidiaire de la CEA chargée de la statistique, la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique), comme plate-forme pour le développement de la statistique en Afrique, et élément clé du système statistique mondial.

Rec.5) Recommande que la CEA effectue une étude sur la composition et l'interaction entre les membres du Système statistique africain en soulignant les liens avec le système statistique mondial.

Rec.6) Recommande que la CEA convoque les réunions de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) sur une base annuelle, et que les sous-comités

thématiques et leur mode de fonctionnement soient mis en place afin de contribuer techniquement aux questions émergentes dans le domaine de la Statistique. StatCom-Afrique devrait s'efforcer de lier ses réunions avec celles de la Commission statistique des Nations Unies et coordonner avec la Division statistique des Nations unies à cet égard.

Rec.7) Recommande à la CEA d'examiner le statut des observateurs de StatCom-afrique de manière à reconnaître leur spécificité et d'encourager leur participation active dans le domaine des statistiques et du renforcement des capacités statistiques en Afrique.

Rec.8) Recommande que les services nationaux de statistique soient représentés à la réunion annuelle conjointe de l'Union africaine / Conférence des ministres africains des finances, du plan et du développement économique: les modalités de cette représentation doivent faire l'objet de consultation avec les Etats membres.

Rec.9) Recommande à la CEA et à ses partenaires d'envisager la rationalisation des forums sur la statistique. À cet égard la pertinence de l'ABSA se pose dans le contexte d'un StatCom-Afrique parfaitement fonctionnel.

Activités entreprises:

8. La première réunion de StatCom-Afrique est convoquée du 20 au 24 janvier 2008. Il est recommandé que StatCom-Afrique ait lieu chaque année et avant la Commission statistique des Nations Unies comme un processus de lien entre ces deux séances.
9. Aucun travail n'a été entrepris sur la pertinence de ABSA lorsque StatCom-Afrique fonctionne parfaitement. La CEA n'a pas non plus entamé l'étude sur la composition et l'interaction avec les membres du Système statistique de l'Afrique en soulignant les liens avec le système statistique mondial.

IV. Coordination des activités statistiques en Afrique

10. Sur ce point le Sous-comité

Rec.10) Demande à la CEA d'avoir un rôle de coordination et de mettre en place avec ses partenaires régionaux et sous-régionaux une programmation statistique effective de façon à éviter le chevauchement des efforts et d'exploiter efficacement les forums et séminaires existants, y compris ABSA, StatCom-Afrique, le Symposium africain sur le développement de la statistique (ASSD) et le Forum sur le développement de la statistique en Afrique (FASDEV).

Rec.11) Recommande la mise en oeuvre du CSRR approuvé par la Conférence des ministres des finances, du plan et du développement économique de la CEA.

Activités entreprises:

11. La Banque africaine de développement (BAD) et la CEA ont conjointement organisé une réunion sur la coordination des activités statistiques en Afrique du 23 au 25 septembre 2007 à Tunis. La réunion a été suivie par la BAD, la CEA, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF) et de représentants des pays: le Nigeria et l'Afrique du Sud. La réunion a convenu de la création de douze groupes de travail sous les thèmes suivants: le CSRR, la Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS), le PCI-Afrique, le Programme de formation statistique pour l'Afrique (STPA), la Charte africaine de la statistique, mesurer et favoriser le progrès des sociétés africaines, associations statistiques, PCI-Afrique, Comité de coordination des statistiques en Afrique (CCSA), bases de données statistiques, publications communes, et programme statistique consolidé. La réunion a convenu que la CEA conduise la finalisation du document sur le CCSA et que tous les groupes de travail rapportent au CCSA, les progrès accomplis.
12. Les coordinateurs régionaux, sous-régionaux et nationaux du CSRR ont été désignés ou sont sur le point de l'être. Un site dédié à la mise en oeuvre du CSRR a été créé.

V. les comptes nationaux et du Programme de comparaison internationale

13. Sur ce point le Sous-comité

Rec.12) Invite les pays à fournir des ressources humaines et financières suffisantes aux services nationaux de statistique pour la compilation des comptes nationaux, et à accroître la collaboration entre les services nationaux de statistique, les banques centrales, les ministères et autres importantes sources de données.

Rec.13) Demande à la CEA, en collaboration avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes de fournir un soutien adéquat et une assistance technique, y compris l'accroissement de formations, de logiciels et de manuels liés au SCN 1993, y compris les statistiques de finances publiques et de la balance des paiements.

Rec.14) Prie la CEA et la BAD de mettre en place un programme de comptabilité nationale au niveau régional, en s'appuyant sur les initiatives réussies, comme le travail fait par Afristat, et que le PCI-Afrique appuie la production des comptes nationaux de qualité.

Rec.15) Demande à la BAD de poursuivre et de renforcer son soutien au renforcement des capacités statistiques des Etats Membres en s'appuyant sur le PCI-Afrique.

Rec.16) Engage les pays à poursuivre le PCI comme une activité régulière des services nationaux de statistique en mettant particulièrement l'accent sur la diffusion et l'amélioration de la qualité.

Activités entreprises:

14. Un atelier régional pour les pays africains sur la base de la compilation de statistiques économiques a été organisé par la Division statistique des Nations Unies (DSNU) en collaboration avec le bureau national de la statistique de l'Afrique du Sud à Pretoria en Afrique du Sud, du 23 au 26 juillet 2007. L'objectif était d'améliorer la connaissance et la pratique de la collecte et de compilation des statistiques économiques de base dans les pays africains. Tenant compte de résultats et les conclusions de ce premier atelier régional, la Division statistique des Nations unies (UNSD), en collaboration avec le CEA, a organisé un deuxième atelier régional sur la compilation des statistiques économiques de base pour les pays africains à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 16 au 19 octobre 2007. Il s'agissait d'une poursuite des efforts pour améliorer la connaissance et l'utilisation des bonnes pratiques en matière de collecte et de compilation de statistiques économiques de base dans la région pour répondre aux besoins des politiques et opérateurs privés et du Système de comptabilité nationale 1993 et sa mise à jour.

VI. La série 2010 des recensements de la population et de l'habitat (RPH)

15. Sur ce point, le Sous-comité

Rec.17) Demande à la CEA et aux partenaires de fournir une assistance technique aux pays africains, de faire un plaidoyer pour la mise en œuvre des recensements et la mobilisation de ressources, en particulier dans le cadre du ASSD afin d'améliorer le nombre de pays africains devant prendre part à la série 2010 des recensements de la population et de l'habitat. Un accent particulier devra être mis sur les pays post-conflits, dont la RDC, l'Angola, la Somalie, le Libéria, la Guinée Bissau, la RCA et le Soudan. Il est également recommandé d'accorder la priorité à la coopération sud-sud.

Activités entreprises:

16. La troisième réunion de l'ASSD s'est tenue à Accra, du 3 au 7 décembre 2007, sur le thème «Meilleures pratiques et échange d'expérience: la série 2010 des recensements de la population et de l'habitat en Afrique». Ce fut l'occasion pour plaider pour la mise en œuvre des recensements et de partager les expériences et les meilleures pratiques.

17. La CEA a élaboré un additif aux principes et recommandations des recensements de la population et de l'habitat (P et R) dénommé " Principes et recommandations africains pour la série 2010 de recensement de la population et de l'habitat ». Ce document souligne les

recommandations spécifiques de l'Afrique (la position de l'Afrique) ainsi que sa contribution au programme mondial des recensements de la population et de l'habitat.

18. Deux ateliers sur la cartographie et la gestion du recensement ont été organisés par la Division statistique des Nations unies à Lusaka, en Zambie, du 8 au 12 octobre et à Rabat, au Maroc, du 12 au 16 novembre 2007.
19. En ce qui concerne le financement des activités de recensement, la BAD a travaillé sur la mobilisation de fonds pour le recensement de la population et de l'habitat du Libéria, programmé en 2008. Le coût total du recensement au Libéria est estimé à 7.659.834 USD.

VII. Célébration de la Journée africaine de la statistique (JAS)

20. Sur ce point, le Sous-comité

Rec.18) Recommande que le thème 2007 de la JAS soit consacré à l'emploi, en conformité avec les recommandations de 2006 et 2007, des conférences des Ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA ; et recommande à la CEA de fournir les matériels de sensibilisation dans les meilleurs délais, de préférence un mois à l'avance pour une meilleure célébration de la JAS au niveau des pays.

Activités entreprises:

21. La Journée africaine de la statistique 2007 a été célébrée sous le thème: Améliorer les indicateurs relatifs à l'emploi et les indicateurs connexes pour mieux orienter les programmes et les politiques du travail en Afrique. Les matériels pour le plaidoyer, y compris les affiches et communiqué ont été conçus et diffusés à temps aux pays et aux partenaires. La JAS a été largement célébrée à travers l'Afrique. Il a été reporté que la journée de la JAS a été déclarée chômée au Liberia par la Présidente du pays.

VIII. La Charte africain de la statistique

22. Sur ce point, le Sous-comité

Rec.19) Félicite la Commission de l'Union africaine (CUA) pour avoir initié l'élaboration d'une charte africaine de la statistique, et recommande que la charte soit en ligne avec les initiatives existantes de développement de la statistique, y compris le CSRR et StatCom-Afrique afin d'éviter les chevauchements inutiles dans la mise en oeuvre des divers efforts de développement de la statistique sur le continent. La CUA devrait assurer le plaidoyer politique et fournir un appui aux efforts de développement statistique sur le continent, au plus haut niveau.

Rec.20) Recommande que la CUA s'assure de la pleine participation des chefs des services nationaux de statistique et de l'intégration des avis juridiques dans le processus

d'examen de la Charte avant sa soumission aux chefs d'Etats. Il a également été recommandé que le projet de document soit soumis à temps opportun avant la réunion de validation.

Activités entreprises:

23. La Commission de l'Union africaine a convoqué une réunion de validation du projet de Charte africaine de la statistique au Rwanda, en juin 2007. La réunion a rassemblé les représentants des bureaux nationaux de statistique d'Afrique, les organisations sous-régionales et régionales. Des travaux sont en cours pour présenter, pour adoption, la Charte africaine de la statistique à un sommet de chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine en 2008.

IX. Formation statistique

24. Sur ce point, le Sous-comité

Rec.21) Réaffirme les recommandations de ABSA sur les activités de formation statistique, y compris l'harmonisation des programmes d'enseignement, la participation des centres de formation statistique (CFS) aux programmes de la CEA, le plaidoyer pour les bourses d'études, la mise en réseau des CFS et la création d'un CFS lusophone, y compris la création de nouveaux CFS le cas échéant.

Rec.22) Demande à la CEA de mettre en place et de coordonner un forum africain sur la formation en statistique.

Activités entreprises:

25. L'importance de la formation en statistique a été soulignée au cours de la réunion de coordination statistique tenue à Tunis. Un groupe de travail dédié à ce thème a été créé. Il a également été proposé de réorganiser l'ancien Programme de formation statistique pour l'Afrique (STPA), et un groupe de travail dirigé par la CEA / ACBF a été créé afin de proposer un programme stratégique sur les ressources humaines et la formation en statistique.
26. PARIS21 a convoqué sa première réunion sur la formation en statistique à Yaoundé, Cameroun, du 18 au 19 septembre 2007. La réunion a rassemblé les représentants de cinq centres de formation en statistique et en démographie (ISSEA, ENSEA, EASTC, Université de Makerere, et IFORD), deux représentants des bureaux nationaux de statistique, les organisations régionales et internationales. La réunion a convenu d'une série d'activités devant être entreprises dans le cadre général du CSRR.

X. Conclusion

27. Ce rapport met l'accent sur les activités entreprises dans l'application des recommandations de la cinquième et dernière réunion de CODI-V en matière statistique. En raison de la courte période écoulée depuis la réunion de CODI-V (8 mois), seules certaines recommandations ont été mises en œuvre ou sont en cours d'application. Parmi celles mises en œuvre, se trouve la réunion de StatCom-Afrique qui devrait se tenir annuellement et la création de groupes de travail thématiques.
28. Le facteur temps explique également le manque d'informations sur les recommandations adressées aux pays comme la recommandation (24) appelant les pays à fournir des ressources humaines et financières suffisantes aux services nationaux de statistique pour la compilation des comptes nationaux, et d'accroître la collaboration entre les services nationaux de statistique, les banques centrales, les ministères des finances et autres importantes sources de données.
29. Un autre point important est la recommandation (10), sur la rationalisation des forums statistiques. La présente réunion devrait prendre position sur la pertinence de ABSA dans le contexte d'un StatCom-Afrique parfaitement opérationnel.